



## FILTRE À PARTICULES (DPF)

CODE FAMILLE: 20304

Le filtre à particules est un dispositif antipollution qui permet de retenir les particules fines d'échappement







 Nettoyage complet à haute température garantissant le même niveau d'émissions de CO<sub>2</sub> que la pièce d'origine



Le filtre à particules doit être remplacé lorsque :

- La ligne d'échappement est tombante
- Le bruit de l'échappement s'intensifie anormalement pendant l'accélération
- L'écran affiche un message indiquant une anomalie anti-pollution



- Silent block en caoutchouc de la ligne d'échappement
- Silencieux et ligne d'échappement
- Liquide de régénération du filtre à particules

Source: Évaluation du cycle de vie (LCA) Europe. Basée sur une étude européenne" Économies de matériaux et CO2 non émis en moyenne comparativement à la pièce d'origine MOPAR neuve équivalente. Ces valeurs sont mentionnées uniquement à titre d'information correspondant à la pièce la





